Nations Unies

S/PV.7942



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7942e séance

Mercredi 17 mai 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Bermúdez	(Uruguay)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Fesko

Ordre du jour

La situation en Somalie

Lettre datée du 5 mai 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2017/404)

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (5/2017/408)

17-14058 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Lettre datée du 5 mai 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2017/404)

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2017/408)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont présenter des exposés, à participer à la présente séance : M. Raisedon Zenenga, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et M. Francisco Caetano José Madeira, Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie.

M. Zenenga et M. Madeira participent à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Mogadiscio.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/404, qui contient une lettre datée du 5 mai 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, ainsi que sur le document S/2017/408, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Zenenga.

M. Zenenga (*parle en anglais*) : Lorsque le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Michael Keating, a pris la parole devant le Conseil il y a deux mois (voir S/PV.7905), le nouveau Gouvernement somalien venait d'être annoncé et le Secrétaire général revenait d'un voyage dans le pays à un moment qu'il a décrit à juste titre comme un moment de tragédie et d'espoir.

La tragédie, due à la terrible sécheresse, se poursuit. La crise humanitaire s'est aggravée plus rapidement que prévu. Les évaluations réalisées en avril indiquent des niveaux critiques de malnutrition aiguë chez les populations pastorales et agricoles, ainsi que parmi les personnes déplacées à Baidoa et Mogadiscio. Le répit attendu des pluies du printemps (Gu) ne s'est pas matérialisé. Les pluies sont arrivées tard et une perte considérable de bétail a déjà eu lieu. La sécurité alimentaire devrait encore se dégrader. La crise ne devrait pas s'atténuer de sitôt. La mortalité et les risques liés à la protection, en particulier des femmes et des enfants, continuent d'augmenter à mesure que les conditions de sécheresse forcent les nomades à migrer des zones rurales vers les villes. La violence sexuelle dans les camps de personnes déplacées est en hausse.

L'augmentation de l'aide fournie par les organismes humanitaires a permis d'éviter la famine à ce jour, mais la crise a peu de chances de s'atténuer de sitôt. Les besoins d'aide humanitaire augmentent beaucoup plus rapidement que le rythme de la réponse. Jusqu'à présent, l'aide n'a été acheminée qu'à la moitié des 3 millions de personnes ayant besoin de vivres. Un montant total de 669 millions de dollars a été reçu ou annoncé au titre de l'effort humanitaire en cours, ce qui laisse un déficit de 831 millions de dollars dans le plan d'action humanitaire révisé de 2017. Les contributions et les promesses des donateurs doivent donc être augmentées.

Parallèlement, des mesures doivent être prises pour renforcer la capacité de la Somalie à faire face aux crises humanitaires récurrentes causées par des conditions climatiques extrêmes. La Somalie continuera de passer d'une crise humanitaire évitable à une autre, si l'on n'accroît pas sa résilience en réglant les problèmes structurels du pays. L'investissement dans le renforcement des capacités des institutions pertinentes de l'État et les approches axées sur le développement doivent être des priorités pour permettre au pays de mieux faire face aux futures crises humanitaires. Améliorer la sécurité, générer des revenus et lutter contre la corruption permettra également d'accroître la résilience.

La Somalie a désormais une occasion sans précédent de surmonter sa fragilité actuelle et d'édifier un État fonctionnel au cours des quatre prochaines années. Pour réaliser cette vision, le pays doit faire des progrès au niveau des priorités suivantes.

La première consiste à mettre en place des forces de sécurité et de police qui sont à même de protéger la population et peuvent commencer à reprendre de la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) la responsabilité en matière

de sécurité. Le deuxième objectif est de promouvoir le redressement économique pour qu'il puisse générer des revenus, créer des emplois, commencer à offrir des services sociaux de base et réduire la dépendance excessive du pays face à ses donateurs. Le troisième est de prendre des mesures appropriées pour assurer une gestion effective des fonds publics, ce qui irait de pair avec l'élimination de la corruption – menace aussi grave à la stabilité que l'insécurité régnante – et avec un progrès plus rapide vers la résorption des arriérés afin d'obtenir des fonds des institutions financières internationales par l'entremise de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Le quatrième est d'achever l'examen de la Constitution et de renforcer le fédéralisme. Le cinquième et dernier est de faciliter la réconciliation et de régler les nombreux conflits locaux de longue durée à travers le pays. Les élections qui se tiendront en 2020 seront le test décisif des progrès accomplis vers l'édification d'un État au fonctionnement satisfaisant.

Au cours des deux mois écoulés, le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États fédérés ont pris d'importantes premières mesures renforçant l'espoir que ces priorités de la consolidation de la paix et de l'édification de l'État pourront être satisfaites durant le mandat actuel du nouveau Gouvernement. Ils ont montré la volonté de faire respecter les accords politiques qui sont essentiels pour ces progrès. Les dirigeants reconnaissent qu'il faut remédier au manque de crédibilité dont pâtissent actuellement les institutions gouvernementales auprès de la population. Ils ont aussi fait preuve de la détermination nécessaire à travailler avec le secteur privé et à avoir des relations constructives avec les partenaires internationaux de la Somalie.

Le 16 avril, deux mois seulement après l'entrée en fonction du Président Farmajo, les dirigeants ont conclu un accord politique sur l'architecture de sécurité nationale, longtemps attendue. Cet accord en définit la taille, la structure, la composition, le commandement et le contrôle, ainsi que les dispositions financières applicables aux forces de sécurité, sur la base d'un modèle fédéral. Cet accord est d'énorme importance. Il fournit un cadre pour la création accélérée de forces de sécurité acceptables, responsables, à la mesure des ressources du pays et capables de remplir leur rôle. Il aura aussi un effet catalyseur sur nos efforts pour renforcer la gouvernance et générer davantage de revenus. De plus, il fournit un modèle pour d'autres accords politiques essentiels sur des questions clefs telles que la gestion des ressources naturelles, le partage des revenus et la définition des responsabilités et pouvoirs respectifs du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération. L'accord rend possible pour les partenaires internationaux de soutenir le secteur sécuritaire de la Somalie avec plus de cohérence. L'accord sur l'architecture de la sécurité nationale et le nouveau modèle des activités de police, adopté l'an dernier, doivent maintenant être complétés par un accord politique définissant un modèle fédéral pour les secteurs judiciaire et pénitentiaire.

Alors que nous nous félicitons de l'ouverture d'un nouveau chapitre en Somalie et des perspectives uniques qu'il a dévoilées, nous n'oublions pas l'ampleur et la complexité des obstacles que le Gouvernement somalien devra affronter durant un parcours de quatre années. L'insécurité persistante, due avant tout mais non exclusivement aux attaques des Chabab, demeure le plus grave problème. Nous félicitons l'AMISOM, agent crucial de la sécurité en Somalie depuis 10 ans. Ses efforts, conjugués à ceux des forces de sécurité somaliennes et avec le soutien des partenaires internationaux, ont rendu possibles les progrès du pays jusqu'ici.

Mais les Chabab ont encore la capacité de perturber et d'enrayer le processus de consolidation de la paix et d'édification de l'État. Pour les combattre, il faut une approche à axes multiples combinant la conduite d'offensives par l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne; des opérations spéciales de contre-terrorisme par les partenaires de la Somalie en mesure de les monter; des mesures favorisant l'extension de l'autorité de l'État; la résorption des déficits de gouvernance; et le règlement des conflits locaux, tout en offrant simultanément des incitations aux éléments qui souhaitent tirer profit de l'offre d'amnistie du Président Farmajo.

L'appui permettant à l'AMISOM de mener des opérations efficaces doit accompagner et compléter la mise en œuvre de l'accord sur l'architecture de sécurité nationale. Il n'est pas question de donner la préférence à l'un ou à l'autre. À court terme, pourtant, l'AMISOM a besoin d'un financement prévisible, de préférence au moyen de contributions. Ses offensives et celles des forces somaliennes ne donneront de résultats durables que si elles sont planifiées de manière coordonnée et conduites dans le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Il faut prendre en considération la crise humanitaire actuelle, protéger les populations vulnérables et mettre en place des dispositions pour tenir en main et reconstruire les secteurs libérés, notamment créer des administrations locales qui soient acceptables aux communautés locales.

L’application vigoureuse de la diligente politique voulue en matière de droits de l’homme a une grande importance alors que nous continuons à assurer la faisabilité des opérations de l’AMISOM et à accélérer le renforcement des forces de sécurité somaliennes. Les Chabab profitent des déficits de la gouvernance, notamment dans le domaine des droits de l’homme, de la justice et du maintien de l’ordre public, ainsi que de la fourniture des services de base. Pour prévenir l’extrémisme violent et y faire échec, une approche inclusive de la gouvernance et l’accès aux services de base sont donc essentiels. Nous saluons les efforts du Gouvernement fédéral pour offrir une médiation entre l’État de Galmudug et Ahl Al-Sunna Wal-Jama’a. Le dialogue doit se poursuivre. La réconciliation avec Ahl Al-Sunna est indispensable à la viabilité et à la sécurité de l’État de Galmudug, notamment à ses efforts pour affronter la menace de la piraterie. S’il est prématuré de parler d’un retour aux pires heures de la piraterie au large des côtes de la Somalie, les récents détournements de bateaux nous rappellent que les progrès jusqu’ici réalisés peuvent être réduits à néant. Une lutte sérieuse contre la piraterie, notamment des patrouilles plus fréquentes dans les eaux somaliennes, doit se poursuivre, conjuguée à un soutien accru au renforcement de la capacité des services somaliens de répression en mer.

Les institutions somaliennes chargées d’appliquer le programme du Gouvernement durant les quatre prochaines années n’ont que des capacités fort insuffisantes. Les dates cibles fixées dans l’accord politique sur l’architecture de sécurité nationale et d’autres plans ne seront pas suivis d’effet sans un soutien substantiel et cohérent des partenaires internationaux. L’action concernant l’architecture de sécurité nationale doit être harmonisée avec les accords relatifs à une transition conditionnelle de la responsabilité première en matière de sécurité, qui passerait de l’AMISOM aux forces de sécurité somaliennes; ce processus devrait commencer en 2018. Cela supposera une coordination avancée qui dépasse la capacité actuelle des institutions nationales. De même, les progrès dans la révision de la Constitution, synchronisés tant avec le difficile processus d’assurer le respect des accords politiques sur les questions clefs qu’avec les préparatifs des élections de 2020 dans un contexte politique et sécuritaire problématique, supposent une coordination complexe entre les institutions somaliennes intéressées et le renforcement de leur capacité.

Une telle cohésion s’impose non seulement entre les institutions somaliennes compétentes, mais aussi parmi les nombreux partenaires internationaux qui soutiennent le secteur sécuritaire de la Somalie et ses principaux processus politiques. Nous devons reconnaître que l’absence d’une architecture convenue de sécurité nationale et la désorganisation de la fourniture, par les partenaires internationaux, de l’appui au secteur sécuritaire au long des huit dernières années, ont contribué également à l’absence de progrès dans la mise en place de forces de sécurité capables et légitimes en Somalie.

C’est pourquoi le résultat de la Conférence de Londres sur la Somalie, qui s’est tenue il y a six jours, et l’examen conjoint de l’AMISOM et des forces de sécurité somaliennes entrepris par l’Organisation des Nations Unies et l’Union africaine, qui est en cours, sont si importants. La Conférence de Londres représentait pour la Somalie une occasion sans pareille de présenter son programme à ses partenaires internationaux et de trouver un terrain d’entente sur le cadre de coopération à mettre en place pour réaliser ses priorités clefs, sur la base du principe de responsabilité mutuelle. Cela se reflète dans deux accords clefs issus de la Conférence.

L’un de ces accords est le Pacte de sécurité conclu entre la Somalie et 42 partenaires internationaux. Ce pacte approuve l’accord sur le dispositif national de sécurité, fixe des critères pour le développement rapide des forces de sécurité somaliennes et reconnaît que l’AMISOM reste un acteur essentiel de la sécurité en Somalie, tout en prenant position en faveur d’une transition entre l’AMISOM et les forces de sécurité somaliennes fondée sur le respect de certaines conditions, assortie d’échéances pour la réalisation des critères adoptés. Il prévoit également un mécanisme de coordination et de mise en œuvre visant à permettre aux partenaires internationaux de fournir un appui cohérent.

Le deuxième document définit un nouveau partenariat pour la Somalie. Il établit un cadre de responsabilité mutuelle et définit des principes et des facteurs habilitants spécifiques pour ce partenariat, sur la base desquels la Somalie et ses partenaires internationaux œuvreront de concert à la réalisation des objectifs politiques, sécuritaires et de relèvement économique identifiés dans le Plan national de développement de la Somalie. La Somalie et ses partenaires ont décidé de se réunir de nouveau en octobre, pour assurer le suivi des engagements pris à Londres. À cette réunion, ils examineront une stratégie de financement du dispositif national de sécurité, conformément à leur approche globale en matière de sécurité. La Conférence de Londres

a donc donné un élan aux efforts visant à réaliser les priorités clefs de la Somalie.

L'examen conjoint UA-ONU met l'accent sur six tâches essentielles : premièrement, procéder à une analyse de référence de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes; deuxièmement, identifier les tâches nécessaires de l'AMISOM, en prenant en compte le dispositif national de sécurité et l'approche globale en matière de sécurité; troisièmement, déterminer le champ d'action des acteurs du domaine de la sécurité qui jouent un rôle en Somalie et formuler des recommandations concernant les relations privilégiées et la répartition conséquente des responsabilités; quatrièmement, faire des recommandations sur la configuration future de l'AMISOM pour faciliter un passage sans heurt aux forces de sécurité somaliennes fondé sur le respect de certaines conditions; cinquièmement, élaborer des recommandations pour définir ce que doit être une transition fondée sur le respect de conditions acceptées; et sixièmement, évaluer l'appui nécessaire en faveur de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes, sur la base du plan de transition. Les conclusions et recommandations issues de l'examen seront présentées pour examen au Conseil de sécurité et au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

L'examen conjoint se base sur l'évaluation stratégique de la présence des Nations Unies en Somalie, qui a été effectuée du 5 au 15 mars à la demande du Conseil. Dans sa lettre datée du 5 mai, qui vous est adressée, Monsieur le Président, le Secrétaire général transmet les résultats de cette évaluation. Je tiens à souligner que le Secrétaire général indique dans sa lettre que suite à la révision du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie en vue de l'adapter aux nouvelles priorités, certains éléments de l'appui fourni par l'ONU à la Somalie au cours des quatre prochaines années exigeront d'augmenter les ressources. Nous espérons donc que le Conseil de sécurité et les autres organes législatifs compétents appuieront les recommandations issues de l'examen stratégique et continueront de fournir les ressources nécessaires pour permettre au système des Nations Unies d'appuyer les initiatives ambitieuses de la Somalie.

Je remercie tous les membres du Conseil de leur position ferme et unifiée en faveur de la consolidation de la paix et de l'édification de l'État en Somalie et à l'appui de l'équipe de pays des Nations Unies.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Zenenga de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Madeira.

M. Madeira (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir invité à prendre la parole devant le Conseil de sécurité et à lui présenter un exposé sur la Somalie. Je transmets au Conseil les salutations du Président de l'Union africaine, S. E. M. Moussa Faki Mahamat.

Nous sommes encouragés par la réaction de la communauté internationale à l'appel en faveur d'un appui aux Somaliens frappés par la sécheresse. Cependant, en dépit de toutes les manifestations de solidarité, le gouffre est large et profond et nécessite de nouvelles contributions. Nous espérons que ces contributions seront fournies très prochainement.

Nous nous réunissons au lendemain de la Conférence de Londres, qui s'est déroulée la semaine dernière, trois mois à peine après que le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo soit sorti victorieux d'une élection pacifique et d'une régularité acceptable, à l'issue de laquelle le pouvoir lui a été transféré dans des conditions exemplaires et pacifiques. C'est un fait on ne peut plus important si l'on considère que la Somalie reste un pays en proie à une insurrection, à l'extrémisme violent et au terrorisme. Le fait que la Conférence de Londres ait permis de prendre des décisions dont la mise en œuvre changera la donne en Somalie et aura des effets décisifs et durables sur la situation générale du pays dans un avenir proche est attribuable à l'énorme travail de préparation et aux décisions stratégiques prises par les dirigeants somaliens, en particulier le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo et son gouvernement, dans tous les domaines d'action importants pour le pays.

De fait, le Ministère des affaires constitutionnelles, œuvrant en coordination avec d'autres ministères sous l'autorité du Gouvernement fédéral, a mis en place un programme consultatif en vue de donner un ferme élan aux réformes politiques et constitutionnelles dans le pays dans l'optique de l'instauration en 2020 ou 2021 du suffrage universel sur le principe « une personne, une voix ».

Au cours de la période considérée, le Gouvernement fédéral somalien a organisé un dialogue et des négociations politiques entre les autorités du Galmudug et Ahlal-Sunna wal-Jama'a à Mogadiscio. Cela marque une avancée importante et indique clairement que les efforts soutenus en faveur de la

réconciliation doivent demeurer un aspect permanent des efforts visant à bâtir une Somalie pacifique et stable.

Le 16 avril, le Gouvernement fédéral somalien a organisé le premier forum consultatif national, qui a été présidé par le Président de la République fédérale de Somalie en personne. Le Président du Parlement national y a participé, de même que le Premier Ministre et les dirigeants régionaux du Puntland, de Djoubaland, du Sud-Ouest, du HirChébéli et de Galmudug. Lors de la rencontre, ces dirigeants somaliens sont parvenus à un accord politique historique visant à intégrer les forces fédérales et régionales en une architecture de sécurité nationale cohérente capable d'assumer progressivement l'entière responsabilité de la sécurité du pays. Les dirigeants se sont entendus sur la politique de sécurité nationale et les directives à suivre. C'est le conseil national de sécurité, présidé par le Président de la République fédérale de Somalie, qui en assure la mise en œuvre. Ils ont en outre convenu de créer des conseils de sécurité régionale, lesquels seraient présidés par les dirigeants de chaque région.

L'adoption de cette architecture de sécurité nationale est un jalon inédit dans la Somalie de ces 26 dernières années. Le chemin qui reste à parcourir a beau être cahoteux et ardu, ces faits encourageants ont fait passer la Somalie à un niveau supérieur, et le pays est manifestement sur le point d'ouvrir une nouvelle page de son histoire. Nous sommes remplis d'espoir par les nouvelles autorités somaliennes, catapultées au pouvoir à la faveur d'un mandat populaire extrêmement marqué, et attachées à une meilleure gouvernance, à des politiques sans exclusive, au renforcement des institutions de l'État, à la fourniture des services à la population, à la promotion de la transparence et du respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption, à la création d'emplois et à la mise en place d'un partenariat solide pour affaiblir et contenir les terroristes des Chabab.

L'accord conclu en avril sur l'extension de la sécurité nationale en Somalie concernant la mise en place de forces de sécurité somaliennes à la mesure des moyens du pays, ouvertes à tous, efficaces et professionnelles, fondées sur une vision collective et des accords politiques entre le Gouvernement fédéral somalien et les États régionaux fédérés constitutifs de la Somalie, ainsi que les autres instruments de la politique de sécurité adoptés par le gouvernement précédent, sont de solides composantes de la construction d'un rempart robuste face à l'insécurité et l'instabilité. Néanmoins, les opérations de l'armée, des forces de l'ordre ou du renseignement, si importantes et nécessaires soient-elles, ne peuvent pas réussir seules. Il est nécessaire de continuer à construire un partenariat solide pour la paix entre le Gouvernement somalien et la population somalienne, par l'entremise des chefs communautaires et religieux, des milieux d'affaires et universitaires, des organisations de jeunesse, et de la société civile en général, pour promouvoir un programme national commun qui permette à tous de gagner quelque chose, et qui évite à chacun de tout perdre.

Nous nous félicitons que le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo ait décidé de déclarer une amnistie et d'encourager les Somaliens tombés entre les mains des Chabab à renoncer à la violence et à se joindre à leurs frères et sœurs pour reconstruire le pays et créer un avenir meilleur pour eux-mêmes et pour leurs familles. Ces initiatives, entre autres approches de la réconciliation adoptées par le Gouvernement, sont aussi importantes que les opérations militaires menées par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et par les Forces nationales de sécurité somaliennes pour réduire le nombre de recrues qui rejoignent les rangs des Chabab. Nous ne pouvons qu'appuyer le Président Abdullahi Mohamed Farmajo à cet égard puisque, comme lui, nous pensons que c'est en suivant avec constance et cohérence cette approche globale et pluridimensionnelle de la sécurité qu'une paix et une stabilité durables seront à terme instaurées en Somalie et dans toute la région de l'Afrique de l'Est. Nous demandons donc à tous les partenaires nationaux et internationaux d'aider à édifier l'infrastructure dont le Président Abdullahi Mohamed Farmajo aura besoin pour répondre aux besoins des Somaliens qui entendent son appel et qui sont prêts à renoncer à la violence, à se réinsérer dans la société et à jouer de nouveau le rôle de citoyens constructifs de leur pays.

Sécuriser les voies principales d'approvisionnement et les transformer en enclaves exemptes de violence – dans lesquelles il sera possible d'assurer la prestation simultanée de sûreté, de sécurité, de gouvernance, d'emplois, de métiers et de facilités socioéconomiques, entre autres, à l'intention des populations qui vivent le long de ces axes – est un moyen important d'élargir la présence de l'État à l'ensemble du pays et de rapprocher le Gouvernement de la population, tout en réduisant l'exposition et la vulnérabilité de cette dernière à la rhétorique idéologique, extrémiste et violente des Chabab.

L'architecture de sécurité nationale somalienne est un projet de moyen à long terme. Il est nécessaire de prévoir une approche qui prenne également en charge les préoccupations actuelles et à court terme de la Somalie en matière de sécurité et tente de les régler. À cet effet, la Somalie a besoin de disposer de forces bien formées, bien équipées et immédiatement disponibles pour s'acquitter de ces tâches et opérer aux côtés de l'AMISOM pour garder le contrôle des villes libérées, sécuriser les voies principales d'approvisionnement et mener des offensives conjointes ou coordonnées pour continuer de perturber, affaiblir et contenir les militants des Chabab. Le Plan Guulwade (Victoire) portant sur les contingents de l'armée nationale somalienne, dans lequel l'ONU a investi et qu'elle appuie actuellement à hauteur de 10 900 soldats, doit être pris en compte et intégré à la force appelée, à la date d'aujourd'hui, à continuer de s'attaquer aux Chabab et à les combattre et les affaiblir, parallèlement à la mise en forme de l'architecture de sécurité nationale.

Les villes de Jamaame, Jilib, Saacow et Bu'ale, dans la vallée du Djouba, et de Xarardheere et Ceeldheere sur le littoral du nord-est, sont aujourd'hui des bastions des Chabab, qui s'en servent comme de sites manufacturiers et de fabrication de bombes, de centres de planification, de bases d'équipement militaire, et de réception et de stockage, de points de transit et de zones de formation. Pour renforcer la sécurité à Mogadiscio et protéger adéquatement les populations nombreuses des centres dans tout le pays, l'opération Vallée du Djouba II et une offensive le long des côtes nord-est doivent avoir lieu. Elles doivent être autorisées à avoir lieu. Nous devons trouver un accord pour qu'elles aient lieu. Les partenaires doivent faire clairement connaître leur position s'agissant de la libération de ces villes.

La conclusion que le risque de voir des violations graves commises durant l'opération Vallée du Djouba II est élevé doit être révisée et reposer sur des hypothèses objectivement prouvées et observables. Les troupes qui doivent être affectées à cette offensive auront obtenu la certification requise du fait de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme avant que l'offensive en soit lancée, et il n'est donc pas prévu de mener à bien cette opération avec des individus dont il est avéré qu'ils ont un casier judiciaire. Nous entendons faire en sorte que des personnes intègres participent à cette opération. Il nous faut donc être clairs lorsque nous disons que la probabilité de violations des droits de l'homme est élevée. Nous devons savoir comment nous sommes parvenus à cette conclusion, puisque nous n'avons vu personne dans ces régions, que nous n'avons pas compté les hommes qui vont participer à cette offensive et que personne ne les connaît encore.

Hier, 16 mai, le processus d'examen conjoint de l'Union africaine et de l'ONU a commencé. Cet exercice vise à donner un aperçu détaillé de ce qui doit être mis en place et réalisé entre aujourd'hui et la date à laquelle l'AMISOM doit commencer son retrait pour permettre aux Forces nationales de sécurité somaliennes d'assumer progressivement les responsabilités en matière de sécurité nationale. Nous sommes heureux d'être parvenus à un accord selon lequel cet exercice ne doit plus, comme il l'était dans le passé, ne concerner que l'Union africaine et à l'ONU exclusivement.

La pleine participation des autorités somaliennes et des parties prenantes à la définition des tâches, des fonctions, des ressources et des rôles et à la coordination des autres activités requises durant la période d'examen, ainsi que le dialogue avec elles, sont d'une importante cruciale. Le Gouvernement somalien doit être pleinement impliqué dans cet exercice d'examen de l'AMISOM effectué par l'Union africaine et l'ONU, et il doit y jouer un rôle de chef de file. Il doit nous dire ce qu'il veut en termes de ressources, de types de ressources, de formation militaire et autre afin que nous puissions mettre en œuvre de façon efficace ce qu'il veut, non ce que nous voulons qu'il veuille.

En attendant la réduction des effectifs et la fin du processus de sortie, il importe que l'AMISOM soit dotée d'un financement régulier, prévisible et fiable et que lui soit fournis l'appui logistique, les éléments habilitants et les multiplicateurs de force requis afin qu'il puisse continuer de s'acquitter de son mandat aux côtés des forces de sécurité nationales somaliennes.

Des années d'implication non coordonnée de partenaires individuels en appui aux forces de sécurité nationales somaliennes et à l'AMISOM n'ont donné que peu de résultats. Il importe que le Conseil de sécurité étudie la possibilité de renforcer les résultats facilités par cette assistance bilatérale en mettant un peu d'ordre, de cohérence, de coordination et de direction dans la façon dont l'appui des partenaires est fourni à l'AMISOM et, en particulier, au secteur de la sécurité nationale somalien, de sorte de s'assurer que sa teneur et sa qualité sont adéquates, adaptées à ses fins et complémentaires des efforts faits en vue d'atteindre les objectifs communs et spécifiques de stabilisation entrepris par le Gouvernement somalien et l'AMISOM.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Madeira de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et le Chef de la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) de leurs exposés ainsi que de tous les progrès qu'eux et leurs équipes sont en train d'accomplir.

La présente séance est on ne peut plus opportune, en ce qu'elle a lieu juste après la Conférence de Londres sur la Somalie qui s'est tenue le 11 mai, soit la semaine dernière, et qui a été couronnée de succès. Nous sommes réunis à un moment difficile mais aussi d'espoir pour le peuple somalien. La sécheresse grave continue de causer des souffrances au quotidien. Le risque de famine reste élevé. Oui, la communauté internationale a fait des progrès en termes d'annonces de contributions, mais nous ne devons pas nous suffire de cela. Beaucoup reste à faire si nous voulons éviter la famine.

À Londres la semaine dernière, le Secrétaire général a présenté un plan d'aide humanitaire révisé, visant à recueillir 1,5 milliard de dollars pour 2017 pour accélérer la réponse des Nations Unies. Nous devons œuvrer de concert pour accroître à long terme la résilience de la Somalie tout en répondant aux besoins humanitaires immédiats.

Tandis que la sécheresse nous donne d'importantes raisons de nous préoccuper, nous reconnaissons que l'heure est aussi à l'espoir et à l'optimisme pour la Somalie. De grands progrès ont été réalisés tant sur les questions politiques que sur celles liées à la sécurité.

C'est avec fierté que j'ai participé à la Conférence de Londres de la semaine dernière, et j'ai été directement témoin de l'énergie renouvelée et de la volonté du Gouvernement fédéral somalien et des États membres fédérés de saisir l'occasion qu'offre cette nouvelle Administration. J'ai été heureux aussi de voir la très forte détermination des partenaires internationaux de la Somalie à appuyer les progrès faits en Somalie sur les questions politiques et touchant à la sécurité, dans le cadre d'un nouveau partenariat.

Un jalon crucial a été la conclusion du processus électoral et le transfert pacifique et rapide du pouvoir, couronné par la nomination d'un nouveau gouvernement. Ce fut réellement un moment historique dans la sortie de la Somalie du conflit.

Le nouveau Gouvernement a fixé ses priorités, et les défis qui l'attendent sont nombreux et dantesques : faire face à la sécheresse, lutter contre la corruption, renforcer les capacités en matière de sécurité de la Somalie pour contrer les Chabab, réviser la Constitution, mettre en œuvre le projet de fédéralisme et relancer l'économie. Ce sont là des défis de taille à relever à l'avenir. Toutefois, la semaine dernière, j'ai vu qu'il y avait la volonté politique de s'y attaquer, ainsi que le dynamisme et l'énergie nécessaires, qui doivent maintenant se traduire en progrès concrets.

Il s'agira, durant la période à venir, de mettre en place des institutions fédérales stables, surtout dans le domaine de la sécurité. Mais nous devons aussi veiller à ce que les engagements pris de résoudre les questions constitutionnelles fondamentales, celles du partage du pouvoir et des ressources, soient honorés et que ces questions reçoivent l'attention politique de haut niveau qu'elles méritent. Faire que le modèle électoral « une personne, une voix » devienne une réalité et qu'une loi électorale soit adoptée en 2018 ne sera pas simple. Mais il sera indispensable d'y parvenir pour la stabilité à long terme de la Somalie. L'appui de la communauté internationale, coordonné par l'AMISOM, sera nécessaire pour appuyer le processus de prise de décision somalien.

Nous remercions le Secrétaire général de mener un examen stratégique de la présence des Nations Unies en Somalie pour s'assurer que cette présence est bien configurée pour appuyer le nouveau chapitre qui s'ouvre en Somalie. Nous sommes d'accord avec ses recommandations, en particulier l'accent mis sur la nécessité d'aider les États membres fédérés à mettre en œuvre des politiques inclusives et stables partout dans le pays.

Une sécurité effective sera essentielle pour étayer les progrès politiques et économiques et pour prévenir la répétition des crises humanitaires. Le Pacte de sécurité approuvé à Londres énonce la version convenue des institutions et des forces dirigées par les Somaliens. Elles doivent être abordables, acceptables et responsables. Elles doivent pouvoir fournir la sécurité et la protection que les Somaliens méritent et dont ils sont besoin, dans le cadre d'une approche plus globale de la sécurité. Mettre en œuvre tout cela sera une priorité essentielle dans les mois à venir.

Sur le plan international, il nous faut assurer une meilleure coordination, fournir un appui plus cohérent et œuvrer de concert pour mettre en œuvre la vision sécuritaire somalienne. Durant les prochains mois, nous voulons voir la Somalie faire preuve de volonté politique ferme d'appliquer les réformes, et nous voulons voir la communauté internationale continuer de l'aider. C'est une ère de possibilités, et nous attendons avec intérêt de travailler aux côtés des Nations Unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne et de tous les partenaires et amis de la Somalie pour traduire ces fermes engagements en actes.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Vous êtes d'accord avec moi, Monsieur le Président, que l'élection du Président Farmajo qui a jouit d'un large soutien populaire, la formation du nouveau Gouvernement somalien ainsi que les mesures claires qui ont suivi pour répondre aux espoirs et aux aspirations des Somaliens à édifier un État et des institutions solides, éradiquer le terrorisme et réaliser le développement économique et social, sont tous le signe d'un nouvel engagement dans la voie de l'édification d'une Somalie forte et stable. Ceci nécessite, en parallèle, de renforcer l'appui international fourni à la Somalie et de le mettre en phase avec les priorités du Gouvernement somalien, et de veiller à assurer la coordination entre les partenaires du pays dans ce domaine afin d'éviter les doubles emplois.

Il importe aussi d'accélérer la mise en œuvre de ce qui a été convenu il y a quelques jours à Londres, notamment le Pacte de sécurité et le Nouvel Accord de partenariat avec la Somalie. D'un autre côté, le terrorisme continue de constituer un réel danger qui menace de compromettre les acquis obtenus en Somalie ces derniers temps. Ce danger ne se limite pas uniquement aux frontières de la Somalie, mais risque de s'étendre à d'autres pays au sein et en dehors de la région. Ceci requiert de renforcer l'action menée aux niveaux international et régional pour éliminer les Chabab et les autres organisations terroristes. Je voudrais donc rendre hommage à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les forces armées somaliennes pour tous les sacrifices consentis à cet égard.

En outre, nous voudrions souligner l'importance de la mise en œuvre rapide de l'accord conclu le 16 avril 2017 par les parties somaliennes. Cet accord prévoit une stratégie concrète pour la constitution des forces de sécurité nationales fortes, unies et professionnelles à même d'assurer la sécurité de la Somalie, en tenant compte de la nécessité de procéder à une réduction progressive des effectifs de l'AMISOM dans la perspective de son retrait en 2020.

Nous estimons également qu'il importe au plus haut point de renforcer les capacités de l'armée et des forces de sécurité qui luttent contre le terrorisme et de mettre en place des institutions efficaces à même de fournir des services de base et de maintenir la paix et la sécurité. Il faut également concourir à la mise en place des institutions étatiques solides pour jeter les bases de l'état de droit et pour mener à bien la révision de la Constitution. En conséquence, tous les membres de la communauté internationale, en particulier les Nations Unies, doivent intensifier leurs efforts à l'appui des priorités définies par les Somaliens eux-mêmes.

En outre, il importe de redoubler d'efforts aux niveaux régional et international pour aider la Somalie à faire face à la crise humanitaire due à la sécheresse. Les conséquences de la sécheresse ne sont pas seulement d'ordre humanitaire. Elle a également des conséquences préjudiciables pour la situation économique, politique et en matière de sécurité dans le pays. Par ailleurs, il est essentiel d'appuyer et de renforcer les capacités de la Somalie en matière de prévention et d'alerte rapide pour qu'elle puisse faire face aux crises récurrentes.

Pour terminer, nous voudrions réitérer notre détermination à continuer d'apporter notre appui à la Somalie dans ses efforts visant à bâtir un pays fort, prospère et stable dans l'intérêt du bien-être et du progrès du peuple somalien.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier l'Uruguay d'avoir organisé la présente séance. La Chine a suivi attentivement les déclarations de M. Raisedon Zenenga, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et de M. Francisco Caetano Jose Madeira, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie.

La Somalie entre actuellement dans une phase importante de reconstruction nationale. Depuis la fin de l'année dernière, des élections législatives et une élection présidentielle ont été organisées avec succès en Somalie et un nouveau gouvernement a été mis en place au début de l'année. Cela a permis d'assurer un transfert pacifique de pouvoir, ce qui est un pas important sur la voie de la reconstruction nationale. La Chine s'en félicite.

La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) ont apporté des contributions

louables à cet égard, et la Chine tient à les en remercier. En revanche, force est de reconnaître que la Somalie est toujours confrontée à de lourds défis d'ordre politique, économique, humanitaire et sécuritaire. À l'heure actuelle, quelque 6,2 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, parmi lesquelles près de 3 millions ont de toute urgence besoin d'une aide pour survivre.

Beaucoup reste à faire pour que la Somalie parvienne à une paix, une stabilité et un développement économique durables. La communauté internationale doit accorder plus d'attention et d'appui à la Somalie. Premièrement, il importe de respecter les principes de l'appropriation et de la prise en charge par les Somaliens de ces processus, respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays, appuyer le renforcement des capacités nationales en matière de sécurité et de gouvernance, s'assurer que la Somalie est à même d'assumer ses responsabilités en matière de sécurité nationale et renforcer l'élan positif imprimé au processus de paix. Dans le même temps, la communauté internationale doit continuer d'apporter son aide et son appui en vue du relèvement économique et de l'amélioration de la situation humanitaire en Somalie. Les parties concernées doivent bien planifier leur action pour ce qui est de leur assistance et de leur coopération en faveur de la Somalie pour contribuer à l'avancement soutenu du processus de reconstruction nationale.

Deuxièmement, la communauté internationale doit renforcer la coopération en faveur de la Somalie, entre l'ONU, l'Union africaine et les pays régionaux. La communauté internationale doit encourager le règlement des problèmes africains à la façon africaine et aider l'Union africaine et les organisations régionales et sous-régionales à jouer un rôle de premier plan dans le règlement des problèmes qui se posent dans les points chauds en Afrique. La communauté internationale doit soutenir l'AMISOM et la MANUSOM alors qu'elles continuent de s'acquitter de leurs mandats. Dans le même temps, le Conseil de sécurité doit envoyer des messages plus positifs et, en fonction de l'évolution de la situation, continuer d'évaluer les dispositions pertinentes des résolutions et faire les ajustements qui s'imposent en temps voulu.

La Conférence internationale sur la Somalie s'est tenue récemment à Londres. Elle s'est penchée sur la mise en place d'une architecture de sécurité, sur le processus politique, sur le relèvement économique et sur les questions humanitaires. Le Représentant spécial du Gouvernement chinois pour les affaires africaines a participé à la Conférence et a présenté les positions du Gouvernement chinois. En ce qui concerne les documents issus de la Conférence un accord sur la sécurité et un nouvel accord de partenariat ont été adoptés, et la Chine s'en félicite. La Chine espère que ces accords seront effectivement mis en œuvre.

La Chine a toujours appuyé les efforts en faveur de la paix et du développement en Somalie et a participé activement au processus de paix dans ce pays. La Chine a joué un rôle constructif en Somalie, en vue de trouver des solutions politiques aux problèmes auxquels ce pays est confronté. La Chine a mis à disposition une flotte qui a été déployée dans les zones maritimes autour de la Somalie et du golfe d'Aden pour aider le pays dans sa lutte contre les pirates.

Pour aider le Gouvernement somalien à faire face à la famine actuelle, la Chine a fourni une aide alimentaire destinée à la Somalie par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial et a également fourni une assistance matérielle humanitaire d'urgence en vue d'améliorer les conditions de vie des déplacés dans le pays. La Chine est prête à jouer un rôle constructif en faveur de la paix, de la stabilité et du développement en Somalie et dans la Corne de l'Afrique.

M[me] Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés M. Zenenga, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, et M. Madeira, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine.

La semaine dernière, à la Conférence de Londres, le Secrétaire général Guterres a utilisé une expression que nous n'entendons pas souvent lorsque nous parlons de la Somalie : « bonnes nouvelles ». Beaucoup reste à faire et de graves menaces se profilent à l'horizon, mais il y a des signes d'espoir en Somalie qui montrent que de nouvelles fondations de l'État sont en train d'être jetées.

Notre tâche aujourd'hui et dans les mois à venir sera de maintenir l'élan en faveur de l'édification de l'État. Notre objectif est d'appuyer un programme ambitieux de réformes dirigées par les Somaliens en vue de construire un pays démocratique, stable et prospère. Dix années se sont écoulés depuis que le Conseil de sécurité a autorisé la création de la Mission de l'Union africaine en Somalie. Nous rendons hommage aux forces qui ont tant sacrifié pour apporter stabilité et sécurité à la Somalie. En outre, la Somalie a un nouveau dirigeant, à savoir le Président Farmajo. La semaine dernière à

Londres, le Ministre américain de la défense, M. Mattis, a déclaré que le Président Farmajo est quelqu'un qui est

> « prêt à mettre son confort personnel de côté et à assumer les responsabilités et les dangers liés au leadership ».

Nous félicitons le Président Farmajo pour le Pacte de sécurité qui a été approuvé à la Conférence de Londres. Cet accord va dans le même sens que notre objectif d'aider la Somalie à se doter d'un Gouvernement stable à même d'assurer la sécurité de son peuple.

Le Gouvernement fédéral somalien a pris une première mesure importante vers la réalisation de cet objectif en créant la nouvelle architecture de sécurité nationale. La mise en place d'une force de police et d'une armée professionnelles constitue, en effet, un élément essentiel de l'édification d'une nouvelle Somalie indépendante. Cette architecture représente le point de départ pour disposer d'une force de sécurité plus forte et plus cohérente dans un pays plus uni. L'Accord de Londres va maintenant appuyer cette architecture de sécurité grâce à une meilleure coordination de la participation internationale.

Trop souvent, les efforts des partenaires internationaux de la Somalie ont été décousus, voire contradictoires. Dans un environnement où les ressources financières diminuent, la coopération et la transparence entre les donateurs sont extrêmement importantes. L'accord de Londres non seulement encourage les partenaires internationaux à rester engagés, il les exhorte également à œuvrer de concert et de manière plus coopérative.

Les États-Unis sont pleinement déterminés à appuyer la mise en place de l'architecture de sécurité nationale, ainsi que le communiqué de Londres. Notre appui s'accompagne, toutefois, de certaines attentes. Nous nous félicitons de la détermination du nouveau Gouvernement somalien à s'attaquer à la corruption dans le secteur de la sécurité. Nous comptons que les déclarations promettant ces réformes s'accompagneront de mesures rapides et décisives pour assurer la transparence et la responsabilisation. Nous attendons également de constater une plus grande capacité institutionnelle au sein de l'Armée nationale somalienne avant de pouvoir envisager la levée de l'embargo sur les armes.

Nous sommes disposés à aider la Somalie à renforcer cette capacité. Dans l'intervalle, le Gouvernement somalien peut obtenir le matériel militaire dont il a besoin par le biais des dérogations existantes. Par ailleurs, nous encourageons l'équipe chargée de l'examen de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), réalisé conjointement par l'Union africaine et l'ONU, à étudier de près la manière dont la communauté internationale peut appuyer au mieux la prochaine étape de l'édification de l'État en Somalie. Notre objectif est maintenant d'amorcer la transition avec les forces de sécurité somaliennes en fournissant une formation et des ressources aux troupes somaliennes. L'AMISOM a pour avantage comparatif sa capacité d'entreprendre des opérations offensives et de mener des activités de lutte contre le terrorisme. Compte tenu des menaces que font peser actuellement en Somalie les Chabab et d'autres groupes armés, nous ne pensons pas qu'il soit opportun à ce stade d'envisager une opération de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie, ni n'appuyons l'utilisation des contributions mises en recouvrement par l'ONU pour financer la solde des soldats de l'AMISOM.

Enfin, alors que nous nous concentrons sur le renforcement des institutions politiques et de sécurité en Somalie, nous ne pouvons perdre de vue les immenses défis posés par la crise humanitaire en cours. Plus de 6,5 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire en Somalie, soit plus de la moitié de la population. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement pour lutter contre la sécheresse et nous félicitons de la mobilisation de la communauté humanitaire pour fournir de l'eau, de la nourriture et des soins médicaux. Tout en étant encouragés par l'engagement pris par la communauté internationale de fournir cette année plus de 600 millions de dollars, nous reconnaissons que nous ne sommes pas encore au bout de nos peines, comme nous l'ont rappelé les intervenants d'aujourd'hui.

La Somalie et l'ONU viennent de demander près de 900 millions de dollars pour assurer l'aide jusqu'à la fin de l'année. Depuis octobre, les États-Unis ont versé 178 millions de dollars pour contribuer à la réponse humanitaire. Nous encourageons d'autres donateurs à apporter eux aussi leur soutien. À plus long terme, ce sera l'émergence d'une Somalie stable et sûre qui aidera le pays à prévenir de nouvelles crises humanitaires. Nous nous trouvons à un moment riche en potentiel pour ce pays. Les États-Unis se réjouissent à la perspective de rester un partenaire de la Somalie, alors qu'elle avance sur la voie de la sécurité et de l'indépendance.

M. Kawamura (Japon) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie M. Zenenga et l'Ambassadeur Madeira de leurs exposés instructifs sur la situation en Somalie.

Le Japon félicite vivement les Gouvernements britannique et somalien, ainsi que l'ONU d'avoir accueilli la Conférence de Londres, le 11 mai, en vue de tracer une nouvelle voie pour la paix et la stabilité en Somalie. Le Japon y était représenté par M. Shunsuke Takei, Vice-Ministre parlementaire des affaires étrangères.

Comme il a été dit à la Conférence, bien que la Somalie ait réalisé des progrès constants vers la paix et la prospérité, de nombreux défis restent à relever. Avec l'aide soutenue de la communauté internationale, le Gouvernement doit s'attaquer de toute urgence à la famine et à l'insécurité alimentaire, mettre en place une Armée nationale somalienne et des forces de police représentatives, réviser la Constitution et faciliter le suffrage universel en 2020. À cet égard, nous sommes particulièrement encouragés par l'engagement ferme pris par le Président Farmajo à la Conférence de Londres sur la Somalie de mener le Gouvernement et relever ces défis.

Alors que la Mission de l'Union africaine en Somalie demeure essentielle à la sécurité de la Somalie, les institutions somaliennes doivent à plus long terme être capables d'assurer la sécurité dans toutes les régions du pays. Le Japon attend donc avec intérêt la mise en place sans à-coups de l'architecture de sécurité nationale par le Gouvernement fédéral et les États fédérés. Le conseil de sécurité nationale récemment créé aura un rôle important à jouer dans le cadre d'une approche intégrée de la sécurité. Par ailleurs, les partenaires internationaux doivent tourner le dos aux démarches individualistes et coordonner étroitement les efforts pour aider la Somalie à mettre en place une armée nationale et une force de police représentatives.

Le succès et la pérennité de l'édification de l'État en Somalie reposeront également sur son développement économique et le bien-être de ses citoyens. À cette fin, le Japon a contribué 442 millions de dollars pour fournir des services sociaux de base, renforcer la capacité de la Police somalienne et dynamiser l'économie nationale, notamment l'emploi des jeunes, qui ont un rôle à jouer dans le plan de développement national. Nous avons également récemment décaissé 8,5 millions de dollars pour répondre d'urgence à la crise liée à la famine. Nous pensons que l'action concertée de la communauté internationale pour empêcher la famine est cruciale à ce stade critique. Nous avons par ailleurs appuyé le peuple somalien en matière de renforcement des capacités en formant plus de 150 personnes dans les domaines de la santé, des infrastructures, de l'agriculture, de la pêche et de la lutte contre le terrorisme.

Le Japon attend également avec intérêt une révision constitutionnelle inclusive et approfondie visant à édifier un État fédéral et prévoyant notamment des mécanismes de partage des ressources et des recettes entre le Gouvernement fédéral et les États.

Enfin, l'augmentation récente des détournements de navires marchands au large des côtes somaliennes est une grave source de préoccupation et met en exergue la nécessité de poursuivre les efforts internationaux de lutte contre la piraterie dans la région. Le Japon poursuivra ses activités d'alerte et de surveillance ainsi que ses opérations d'escorte, tout en soutenant les services sociaux et le développement économique des régions côtières. Grâce à ces activités, le Japon continuera de coopérer avec la communauté internationale pour assurer le caractère libre et ouvert des océans Indien et Pacifique.

Mme Gueguen (France) : Je remercie M. Zenenga et M. Madeira de leurs exposés. Je ne reviens pas sur le diagnostic et l'appréciation de la situation actuelle qui sont source, pour reprendre les mots du Secrétaire général après son récent passage en Somalie, d'un sentiment double et contrasté de tristesse, mais aussi d'espoir.

Des progrès ont été accomplis en Somalie depuis 2007. Le processus électoral récent, malgré certaines lacunes, entretient et prolonge la dynamique. Dans l'effort international sécuritaire en Somalie, la France, bien sûr, rend hommage à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), à ses soldats tombés au combat et au soutien apporté par l'ONU. La France rappelle aussi que l'Union européenne a participé à cet effort pour un montant de près de 2 milliards de dollars.

Mais nous le savons aussi, ces progrès importants sont partiels et réversibles. Dans ce contexte, je voudrais insister sur les éléments suivants qui constituent, selon nous, les priorités de la période qui s'ouvre en Somalie.

D'abord sur la situation politique et humanitaire, la France souscrit aux recommandations de l'examen stratégique de la présence des Nations Unies en Somalie qui, au-delà des orientations pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, identifie les domaines prioritaires d'action, au nombre de quatre au moins. Il

s'agit, premièrement, de la conclusion d'un accord sur le fédéralisme délimitant les compétences respectives entre les autorités fédérales et les entités fédérées dans les domaines aussi bien civils que militaires. Deuxièmement, il y a lieu de mettre en place des services publics de base sur tout le territoire capables de fournir à la population les prestations et les protections dont elle a besoin.

À cet égard, la sécheresse qui frappe actuellement la région et nécessite une action urgente rappelle combien cette mise en place est nécessaire pour répondre aux conséquences humanitaires des crises, quelles qu'elles soient.

Troisièmement, un plus grand effort doit être orienté vers la mise en place d'un État de droit en Somalie et le respect des droits de l'homme. Ces principes doivent d'ailleurs s'appliquer à tous les acteurs, notamment dans le domaine de la sécurité, qu'il s'agisse des acteurs nationaux ou des acteurs internationaux. La politique de l'ONU en matière de droits de l'homme doit constituer à cet égard notre référentiel commun.

Quatrièmement, il importe de renforcer la transparence des finances publiques et de la gestion de l'aide internationale.

Ensuite, la deuxième priorité de la période qui s'ouvre concerne l'AMISOM. Dans la logique de priorisation qui est la nôtre pour l'action des Nations Unies, après les élections cette année, la sécurité est le grand chantier prioritaire des années à venir. La France a, à cet égard, trois messages importants.

Premièrement, s'agissant du financement de l'AMISOM, la France espérait que d'autres fournisseurs accepteraient de rejoindre l'effort financier pris en charge par l'ONU, l'Union européenne et les contributeurs bilatéraux. La diversification géographique du financement de l'AMISOM ne s'est malheureusement pas produite, mais nous ne devrons et ne pourrons pas en rester là.

Deuxièmement, s'agissant du retrait de l'AMISOM, nous comprenons la volonté de certains pays fournisseurs de contingents de se retirer, et nous leur rendons une nouvelle fois hommage. Ceci dit, il importe que ce retrait ne soit pas uniquement soumis à des impératifs de calendrier national, mais soit aussi lié au développement d'une solution somalienne de sécurité.

Troisièmement, avant ce retrait, l'AMISOM, qui va poursuivre ses opérations en Somalie, doit encore renforcer son efficacité opérationnelle. Ceci nécessite la mise en place de groupes de l'appui à la mission, l'amélioration des capacités de renseignement, le renforcement de la chaîne de commandement et la coordination entre les différents contingents. La France attend que l'examen conjoint de l'AMISOM demandé par la résolution 2297 (2016) réponde aussi à ces enjeux.

Mais l'objectif crucial en matière de sécurité, comme cela a été souligné par les intervenants et les orateurs avant moi, est celui d'un investissement accru des Somaliens eux-mêmes. C'est, il nous semble, le point clef de la période qui s'ouvre. Environ 10 900 membres de l'armée somalienne seraient éligibles à l'appui logistique fourni par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie dans le cadre d'opérations conjointes avec l'AMISOM. Il existe, parallèlement, des forces locales dites Daraouich, qui assurent également des fonctions de sécurité. Ces forces doivent être davantage impliquées, et le plus rapidement possible, dans le contrôle des territoires libérés.

L'examen demandé par la résolution 2297 (2016) place le développement d'une solution somalienne au cœur de ses objectifs. Un audit général et sérieux des effectifs des forces armées somaliennes doit être conduit au plus vite; il devra être suivi par la mise en place d'un système transparent de versement des soldes. L'Union européenne doit continuer à mettre en œuvre la formation de ces forces par la mission de formation de l'Union européenne en Somalie, notamment dans les régions, et nous nous félicitions que l'Union européenne ait été invitée à participer à la mission conjointe.

Pour être atteints, ces objectifs doivent être partagés par les autorités somaliennes, qui doivent s'engager à les mettre en œuvre. La notion de redevabilité mutuelle doit recevoir davantage de contenu opérationnel, et la France se félicite des dernières évolutions encourageantes dans cette direction.

Enfin, nous saluons en particulier la tenue de la Conférence de Londres la semaine dernière, qui a été l'occasion d'entériner ces messages et de rassembler les partenaires internationaux sur cette approche concertée, qu'il faut maintenant mettre en œuvre sans tarder.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial adjoint, M. Zenenga, et le Représentant spécial, M. Madeira, de leurs exposés.

Nous partageons le constat établi par le Secrétaire général dans son rapport (S/2017/408), à savoir que

les derniers mois ont été marqués par des événements remarquables qui ont fait renaître de grands espoirs en l'avenir de la Somalie. Il est crucial que nous nous appuyions sur ces résultats pour élaborer un discours différent et plus positif sur la situation dans ce pays. Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre appui aux efforts que déploient le Président Farmajo et les autorités somaliennes dans le cadre du processus d'édification des institutions.

L'Italie est pleinement engagée aux côtés de la Somalie, de l'ONU, de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres partenaires pertinents en faveur de la pleine autonomisation des institutions somaliennes. Nous sommes convaincus que la prise en charge du processus par les Somaliens en est un élément essentiel. Nous avons toujours adhéré à ce principe et nous continuerons de le faire.

En ce qui concerne la sécurité, nous nous félicitons des résultats obtenus à la Conférence de Londres le 11 mai et du lancement du Nouvel Accord de partenariat pour la Somalie, qui jouera un rôle essentiel dans la mise en œuvre du Plan national de développement.

Les Chabab continuent de poser une grave menace, en particulier du fait de son incidence sur la population. C'est pourquoi le travail qu'accomplit la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) reste indispensable au succès de la stratégie d'entrée des forces de sécurité somaliennes.

L'Italie appuie les efforts déployés par l'ONU et l'Union africaine pour mettre en place le cadre opérationnel de l'AMISOM et attend avec confiance le résultat de l'examen conjoint de l'AMISOM que sont en train d'effectuer l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine. Nous partageons l'opinion exprimée par le Représentant spécial, M. Madeira, à savoir que cet examen doit s'effectuer en étroite consultation avec les autorités somaliennes.

L'Italie continuera d'appuyer la prise de contrôle par les Somaliens du secteur de la sécurité au moyen d'une formation bilatérale à l'intention de la police somalienne et en sa qualité de chef de file de la mission de formation de l'Union européenne en Somalie, à laquelle elle fournit la moitié de ses effectifs et le commandant de la force.

Compte tenu du problème central que représente le terrorisme, il est également clair que les considérations sécuritaires ne sont pas le seul problème que nous devons affronter. La Somalie, en coopération avec ses partenaires, peut faire plus pour lutter contre les causes profondes de la radicalisation, notamment la pauvreté, le manque d'éducation et de possibilités d'emploi, et prévenir l'extrémisme violent.

En ce qui concerne l'ONU, au cours des prochains mois, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) devra déployer des efforts considérables pour consolider l'état de droit, la responsabilité financière et les capacités administratives aux niveaux national et fédéral, à commencer par les services sociaux de base. Comme l'a rappelé le Secrétaire général à l'occasion de l'examen des opérations, la tâche essentielle de la MANUSOM reste de fournir des conseils stratégiques sur la consolidation de la paix et l'édification de l'État, de coordonner l'appui international et d'œuvrer au renforcement des capacités des institutions fédérales et nationales somaliennes.

La situation humanitaire est extrêmement inquiétante. L'Italie s'est déjà engagée à verser 4,5 millions de dollars pour faire face à la situation d'urgence liée à la sécheresse, et elle continuera de jouer son rôle pour atténuer la souffrance et renforcer la résilience des catégories les plus vulnérables de la population civile.

Enfin, nous félicitons le Gouvernement fédéral somalien de s'attacher en priorité à reconstruire l'économie et à rétablir les principales institutions financières. Nous accueillons avec satisfaction la feuille de route adoptée par le Gouvernement fédéral et les institutions financières internationales, et nous approuvons pleinement l'aspiration de la Somalie à effacer sa dette, ce qui constituera l'objectif final dans le cadre du processus de mise en œuvre de la feuille de route et de création des conditions énoncées par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. L'Italie réitère sa détermination à réaliser cette aspiration dès que les conditions nécessaires seront remplies.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions les intervenants de leurs exposés détaillés.

Le bon déroulement d'un cycle électoral en Somalie, notamment l'élection d'un nouveau Parlement bicaméral et d'un Président, marque une étape importante dans l'histoire du pays. Nous espérons que les nouvelles autorités s'emploieront rapidement à faire avancer la Somalie dans la voie de la réconciliation nationale, du rétablissement des structures étatiques,

du renforcement du secteur de la sécurité et du développement socioéconomique.

Les premières mesures prises par le Président, à savoir la déclaration de l'état d'urgence et l'octroi d'un délai de 60 jours aux combattants qui souhaitent déposer leurs armes pour bénéficier d'une amnistie, montrent clairement le dévouement et l'engagement du Chef de l'État.

Nous nous félicitons également de la signature, le 17 avril, à l'issue de négociations entre les représentants des États, de l'accord sur l'architecture de sécurité nationale. Ce dernier porte création du Conseil national de sécurité, lequel est susceptible de devenir une instance prometteuse pour l'élaboration de décisions collectives par les autorités somaliennes. Nous pensons qu'il s'agit là d'un pas dans la bonne direction et d'une contribution importante au renforcement des capacités nationales dans le domaine de la sécurité.

Dans ce contexte, nous restons gravement préoccupés par les conditions de sécurité en Somalie, qui sont toujours loin d'être stables, principalement du fait des attaques incessantes menées par les Chabab. Nous notons également que ce groupe intensifie ses activités à l'extérieur du pays. En particulier, nous constatons que les membres des Chabab coordonnent leurs activités avec d'autres groupes terroristes dans la sous-région, compromettant ainsi la sécurité dans la Corne de l'Afrique.

Le problème de la piraterie dans le golfe d'Aden et dans la zone nord-ouest de l'océan Indien qui est revenu avec force constitue une autre source de préoccupation. D'après le plus récent rapport du Secrétaire général (S/2017/408), les pirates ont mené à bien cinq attaques au cours des seuls mois de mars et avril. De tels incidents n'avaient pas été enregistrés depuis 2012.

Il est évident que les causes du phénomène de la piraterie dans la région n'ont pas encore été éliminées. Il existe un lien manifeste entre la piraterie et la forte détérioration de la situation socioéconomique dans le pays, qui est liée aux effets de la sécheresse, alors que les factions somaliennes concernées conservent un potentiel considérable. Nous estimons donc qu'il nous faut continuer de coordonner les efforts internationaux de lutte contre la piraterie, notamment par le biais du Groupe de contact sur la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes. Nous plaidons en faveur du maintien de cette entité, qui a prouvé son efficacité. Nous entendons participer activement à la vingtième réunion plénière du Groupe de contact qui se tiendra à Maurice en juin.

Dans un tel contexte, nous estimons qu'il est très important de veiller à la coordination des mesures prises par la communauté internationale pour améliorer les capacités de l'armée somalienne et celles prises par les forces du maintien de la paix de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Nous pensons que l'examen conjoint du mandat de l'AMISOM qu'effectuent l'ONU et l'Union africaine devrait permettre de continuer à améliorer l'efficacité de l'action des soldats de la paix africains. Nous sommes d'accord avec l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle le départ prématuré de Somalie de la Mission pourrait conduire à la déliquescence des conditions de sécurité dans le pays.

Nous devons consacrer l'attention voulue à la situation humanitaire catastrophique qui sévit en Somalie du fait des terribles conséquences de la sécheresse, associées à l'instabilité nationale. Des millions de Somaliens sont au bord de la famine. Les prévisions à court terme sont loin de susciter l'espoir. La communauté internationale doit aussi rapidement que possible fournir une aide humanitaire au pays et permettre à la population de disposer des produits de première nécessité que sont l'eau, la nourriture et les médicaments.

Nous attachons une grande importance à l'embargo sur les armes et le charbon de bois imposé à la Somalie. Nous constatons que ces restrictions se sont révélées très efficaces pour faire barrage aux filières d'alimentation des forces extrémistes et terroristes. Nous appelons à l'amélioration de l'efficacité de ces mesures restrictives. La levée partielle des embargos sur les armes pour permettre l'approvisionnement des forces armées de sécurité somaliennes a fait la preuve de son efficacité.

À l'avenir, la Russie entend continuer à participer activement à l'élaboration de mesures concertées pour régler la crise et apporter une assistance à Mogadiscio. Notre pays fournit régulièrement une aide humanitaire au Gouvernement fédéral et aux réfugiés somaliens dans les pays voisins, grâce à des contributions ciblées aux fonds pertinents du système des Nations Unies. Nous continuerons également d'assurer des formations gratuites aux cadres civils somaliens.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer remercier les intervenants

de ce matin, notamment Matthew Rycroft pour les informations actualisées qu'il nous a présentées sur la Conférence de Londres sur la Somalie. Je pense que ce que nous pouvons conclure des exposés et du rapport du Secrétaire général (S/2017/408) est que d'importants progrès politiques ont été réalisés en Somalie pendant la période considérée. Comme l'ont dit tous les orateurs, les avancées enregistrées dans les domaines de la politique et de la sécurité au cours des derniers mois doivent être consolidées et développées.

De toute évidence, la communauté internationale devra continuer d'apporter son appui au Gouvernement et au peuple somaliens tandis qu'ils s'efforcent de faire fond sur la promesse que recèlent les gains récents et de s'attaquer aux difficultés qui subsistent. À cet égard, nous tenons à remercier le Gouvernement britannique d'avoir accueilli et organisé la Conférence de Londres, qui fut une belle réussite. Nous nous félicitons vivement des résultats de cette conférence, au premier rang desquels figurent le Pacte de sécurité et le nouvel accord de partenariat concernant la Somalie, qui guidera la poursuite de notre coopération avec le pays et de l'appui que nous lui accordons. L'accord important auquel sont parvenus les dirigeants fédéraux et des États fédérés concernant le dispositif national de sécurité et la responsabilisation des forces de sécurité somaliennes a été déterminant pour le Pacte de sécurité.

Il reste encore à accomplir d'importantes tâches relatives à la consolidation de la paix et à l'édification de l'État, notamment reprendre la révision de la Constitution sur la base de consultations larges, transparentes et sans exclusive, et lancer les préparatifs des élections nationales de 2020 et 2021. Renforcer la confiance et mettre en place des relations constructives au sein des États fédérés et du Gouvernement fédéral, ainsi qu'entre eux, sera crucial. Renforcer les capacités de gouvernance locale et des institutions doit être une priorité absolue pour consolider la confiance dans la légitimité des fonctions de l'État, notamment en fournissant les services sociaux de base. Les accords conclus la semaine dernière seront d'une importance fondamentale pour poursuivre et intensifier notre coopération à l'appui de ces efforts.

L'ONU a accompagné le peuple somalien sur la difficile voie du passé. À l'avenir, il sera essentiel que nous configurions comme il convient l'appui des Nations Unies à la Somalie, à mesure que les conclusions de la Conférence de Londres seront mises en œuvre. C'est pourquoi nous accueillons favorablement l'examen stratégique de la présence des Nations Unies en Somalie et attendons avec intérêt d'engager un dialogue constructif avec les membres du Conseil sur le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM).

L'examen stratégique en cours de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) est tout aussi important pour garantir un appui bien calibré et bien coordonné à la Somalie. Il est crucial que le retrait prévu de l'AMISOM soit assujetti à certains critères et qu'il corresponde au renforcement synchronisé des forces de sécurité somaliennes. Ne pas gérer minutieusement ce processus pourrait mettre en péril les acquis déjà obtenus sur les plans de la politique et de la sécurité. Nous ne devons pas oublier que l'AMISOM a un rôle critique à jouer dans les efforts antiterroristes en Somalie, lesquels ont des effets positifs ressentis bien au-delà des frontières du pays. Compte tenu de son importance, nous avons conscience que l'AMISOM mérite un financement plus prévisible et plus durable pour s'acquitter de sa mission, et nous attendons avec intérêt les recommandations du Secrétaire général sur la manière d'y parvenir.

Nous sommes extrêmement préoccupés par la sécheresse qui sévit actuellement. Comme nous l'avons entendu ce matin, elle a des répercussions immenses et dévastatrices sur la vie et les moyens de subsistance des Somaliens. S'il s'agit d'abord et avant tout d'une question humanitaire, nous devons admettre que cette sécheresse pourrait également être lourde de conséquences en matière politique et de sécurité. Nous saluons les remarquables efforts déployés à ce jour par le Gouvernement et la communauté internationale pour y faire face, lesquels ont permis d'éviter que la famine ne se répande davantage. Mais il est impératif que nous entretenions ces efforts, au moins jusqu'à la fin de l'année. Cela étant, l'aide humanitaire d'urgence doit aller de pair avec des efforts visant à développer une résilience à long terme face aux sécheresses et autres crises.

En tant que Président du Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé, je voudrais m'attarder sur les recommandations adoptées le mois dernier concernant la Somalie. Il importe désormais qu'elles soient appliquées, en particulier celle concernant le mandat de protection de l'enfance de la MANUSOM, sur la nécessité d'affecter des capacités de protection de l'enfance suffisantes à la Mission. Nous tenons également à faire part de notre préoccupation particulière s'agissant

du fait que des enfants sont maintenus en détention par les autorités fédérales et régionales.

Je voudrais par ailleurs saisir cette occasion pour me féliciter des informations détaillées qui figurent dans le rapport du Secrétaire général sur certaines questions transversales, notamment l'autonomisation des femmes et le programme Femmes, paix et sécurité. Nous félicitons en outre la MANUSOM d'avoir intensifié ses efforts de protection à la lumière de la multiplication des violences sexuelles dans le sillage de l'urgence humanitaire. Nous notons que, selon l'examen stratégique de la MANUSOM effectué par le Secrétaire général, le programme Femmes, paix et sécurité devrait être mieux intégré dans le mandat de la MANUSOM, dépassant par là-même la seule protection des femmes pour inclure leur participation. Le fait que l'examen appelle à mettre un accent fort sur le rôle que joue la Mission en matière de bons offices et de règlement du conflit est également important. Nous attendons avec intérêt de débattre de la façon dont cet objectif pourra être rempli dans le cadre du mandat actualisé.

En dépit des difficultés auxquelles le Gouvernement et le peuple somaliens restent confrontés, les progrès importants accomplis au cours de la période considérée soulignent que la Somalie est en mesure d'avancer vers la paix et la stabilité. Les résultats de la Conférence de Londres montrent que la communauté internationale reste déterminée, mais nous devons tous à présent redoubler d'efforts pour mettre en œuvre ces résultats, dans l'intérêt de tous les Somaliens.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions de leurs exposés M. Zenenga, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et l'Ambassadeur Madeira, Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

Je voudrais tout d'abord soulever deux questions importantes. La première, essentiellement, ce sont les remerciements que nous devons à l'Ambassadeur Madeira pour ce qu'il a dit à la fin de sa déclaration. Il a insisté en effet sur l'importance d'assurer un effort coordonné dans le cadre de l'appui à fournir au secteur de la sécurité en Somalie. Il a parlé du fait que l'insuffisance de cet appui a été un problème majeur. Nous pensons, après la Conférence de Londres et après le mois d'avril, avoir établi une base pour surmonter le problème.

La deuxième question, c'est vraiment un appel à garantir que l'appui fourni aux forces de sécurité somaliennes et à l'AMISOM est jugé selon la réalité objective et selon la contribution que ces forces font pour la paix et la sécurité régionales et internationales. Le conseil donné par la Suède est pertinent ici.

La séance d'aujourd'hui a lieu dans le contexte de la dynamique positive de paix, de sécurité et de développement générée ces deux derniers mois en Somalie. Les résultats de la Conférence de Londres organisée la semaine dernière par le Royaume-Uni, ce dont il faut le féliciter, ont reflété cette dynamique positive, et le nouveau partenariat pour la Somalie approuvé à la Conférence répond aux besoins et aux attentes du pays concernant un appui international renouvelé à travers le prisme de son plan national de développement et sur la base de ses priorités, tel que souligné par le Gouvernement fédéral. Ce qui est aussi important, bien entendu, c'est la nécessité d'honorer les promesses faites et les engagements qui ont été pris précédemment et de les traduire en appui concret au relèvement du pays et aux efforts de consolidation de la paix.

Toutefois, nous sommes conscients aussi du fait que nous sommes réunis à un moment où la Somalie est confrontée à une crise humanitaire grave due à la sécheresse. Répondre en urgence et rapidement à la crise est d'abord et avant tout une question de vie ou de mort. Outre sauver des vies, il s'agit aussi de préserver les gains qui ont été obtenus ces dernières années au prix d'efforts et de sacrifices énormes. À cet égard, nous saluons les initiatives et les plans élaborés par le Gouvernement fédéral pour lutter contre cette catastrophe nationale, et nous nous félicitons de l'appui international qui a été mobilisé pour acheminer cette assistance nécessaire aux personnes touchées par la sécheresse. Il est important de veiller à y apporter une réponse efficace et coordonnée sous le leadership du Gouvernement fédéral si l'on veut, à court terme, éviter une catastrophe humanitaire et, à long terme, remédier aux causes profondes de la vulnérabilité du pays aux catastrophes, en vue de renforcer sa résilience.

Ce qui complique encore davantage la crise humanitaire, c'est la situation des réfugiés et des déplacés somaliens. La question de trouver une solution durable à ce problème a été discutée au Sommet extraordinaire de l'Autorité intergouvernementale pour le développement qui a eu lieu à Nairobi, il y a deux mois.. Si la Déclaration sur les solutions durables au

problème des réfugiés et rapatriés somaliens adoptée à l'issue de ce Sommet représente un cadre important pour régler le problème des réfugiés d'une façon globale, sa mise en œuvre requiert un appui bilatéral, régional et international renforcé.

Cette année marque le dixième anniversaire de l'AMISOM, qui a énormément contribué à la paix, à la sécurité, à la réconciliation et à la consolidation de la paix en Somalie au cours de ces dix dernières années. Il y a de nombreux enseignements à tirer de l'expérience de la Mission, qui sont hautement pertinents et significatifs pour les opérations de paix actuelles et futures. Il est clair que l'AMISOM ne restera pas indéfiniment en Somalie, et il n'est que juste que les discussions sur son avenir aient déjà commencé. Son avenir doit se fonder sur une stratégie de sortie et une feuille de route claires qui peuvent au final donner une plus grande responsabilité aux forces de sécurité somaliennes. À cet égard, nous saluons l'accord politique conclu le 16 avril sur l'intégration des forces régionales et fédérales dans un dispositif national de sécurité cohérent et sur la création d'un conseil et d'un bureau de la sécurité nationale, ce qui permettra à la Somalie d'assumer graduellement des responsabilités croissantes en matière de sécurité.

Cependant, il est sûr qu'il faut garantir une coordination et une cohérence renforcées de l'appui international au pays, sur la base du dispositif national de sécurité. Cela n'a pas été le cas jusque-là, raison pour laquelle les progrès faits dans la création des forces de sécurité somaliennes n'ont pas été adéquats jusqu'à présent. Mais cela est en train de changer, et l'accord sur le dispositif de sécurité nationale représente une percée d'importance majeure.

Bien que l'AMISOM doive commencer à se retirer graduellement à la fin de 2018, son rôle sera encore important et la fourniture d'un appui logistique à la création des forces de sécurité somaliennes et à l'AMISOM continuera donc d'être cruciale, davantage encore à la lumière des opérations offensives imminentes dans le couloir de la vallée de Djouba pour déloger les Chabab des zones encore sous leur contrôle. Soit dit entre parenthèses, du fait que les Chabab continuent de représenter une menace, je dois anoncer qu'au moment où la Conférence de Londres se déroulait, il y a eu une grande bataille contre les Chabab dans la région de Hiran. Nous espérons que le proche examen conjoint Union africaine-Nations Unies examinera ces questions et proposera des recommandations concrètes, notamment sur la question de fournir à l'AMISOM un financement complémentaire, prévisible et durable provenant des contributions versées à l'ONU, dans le cadre d'un partenariat renforcé entre les Nations Unies et l'Union africaine.

Enfin, la Somalie a vraiment parcouru un long chemin et, plus que jamais auparavant, les perspectives de paix, de sécurité et de stabilité sont meilleures pour le pays, pourvu que la dynamique générée ces dernières années se maintienne dans la durée. Les défis que doit relever la Somalie sont immenses et beaucoup reste à faire. C'est pourquoi la Somalie a encore besoin de l'appui et de la solidarité continus de la communauté internationale alors qu'elle s'efforce de les relever. Je voudrais terminer en citant quelques passages du discours prononcé par le Premier Ministre de mon pays à la Conférence de Londres, la semaine dernière :

> « nous dans la région continuerons de verser notre sang, de consentir d'immenses sacrifices et de faire ce qui est juste et nécessaire pour rétablir la paix et la tranquillité en Somalie et dans la région. Il n'y a pas plus grande contribution, ni plus grande solidarité que cela ».

M. Fesko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord me féliciter de l'issue de la Conférence de Londres sur la Somalie. Le pacte de sécurité et le nouvel accord de partenariat entre la communauté internationale et la Somalie doivent être considérés comme une véritable feuille de route par les pays donateurs s'agissant d'appuyer les progrès faits par la Somalie dans un certain nombre de domaines que le Gouvernement fédéral a définis comme priorités. Nous espérons que leur mise en œuvre accélérera la progression de la Somalie vers une paix et une prospérité durables d'ici à 2020. À l'heure où plus de six millions de Somaliens ont besoin d'assistance du fait de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire et où plus d'un million de personnes sont exposées à mourir de faim, il est crucial d'amplifier la réponse humanitaire à la sécheresse en cours.

Dans le même temps, nous sommes profondément préoccupés par le fait que les Chabab continuent de mettre à profit la sécheresse pour promouvoir leurs propres objectifs et restreindre l'accès de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin dans les régions qu'ils contrôlent. L'Ukraine condamne fermement les attaques qu'ils ont menées dernièrement en Somalie, notamment l'attentat du 9 mai contre la base de l'Armée nationale somalienne dans le district de Goofgaduud, à Baidoa, dans lequel eu moins 13 personnes ont été tuées. À cet égard, améliorer

la sécurité en réforment et en renforçant le dispositif de sécurité somalien, en y englobant l'armée et la police, est essentiel pour éviter que la Somalie retombe dans le conflit ouvert et lui permettre de poursuivre son développement politique et économique.

Conscients de la gravité de la menace posée par les Chabab, nous voudrions affirmer notre appui continu aux efforts conjoints et à la coopération entre la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et l'Armée nationale somalienne dans leur campagne de lutte contre le terrorisme. S'agissant des accomplissements de l'AMISOM en matière de sécurité, nous appuyons le transfert des responsabilités, assorti de conditions, de l'AMISOM aux forces de sécurité somaliennes, transfert qui doit inclure la mise en œuvre des réformes du secteur de la sécurité, comme il est défini dans le Pacte de sécurité.

Nous attendons avec intérêt les recommandations découlant de l'examen conjoint de l'AMISOM qui sera effectué par l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine avant le renouvellement de son mandat en juillet prochain.

Le processus politique est un autre secteur qui appelle une attention particulière et des efforts de tous les acteurs en Somalie et de la communauté internationale. Des progrès supplémentaires dans ce domaine sont essentiels pour édifier un État fédéral plus démocratique et plus inclusif. Nous souscrivons pleinement à l'appel lancé par le Secrétaire général au Gouvernement fédéral et au Parlement pour faire avancer la révision de la Constitution, ce qui est essentiel pour garantir un partage efficace et clair du pouvoir entre les acteurs politiques, améliorer le dialogue entre les États fédérés et tout aussi important, pour que les prochaines élections se déroulent sur la base du principe « une personne, une voix ». Le renforcement de la gouvernance locale doit également être considéré comme une question prioritaire. La réconciliation et la mise en place d'une administration inclusive à Galmudug constituent un volet crucial de cette réforme ainsi qu'une étape importante pour parachever le processus électoral dans le pays. Par conséquent, nous exhortons toutes les parties à poursuivre le dialogue pour parvenir à la réconciliation, organiser des élections sans exclusive et mettre en place une administration largement ouverte dans l'État de Galmudug.

Nous saluons le travail réalisé par l'AMISOM et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) pour appuyer la paix et la réconciliation, faire avancer le processus d'édification de l'État et promouvoir les droits de l'homme dans le pays.

Pour terminer, je voudrais parler des recommandations issues de l'examen sur la présence des Nations Unies en Somalie après le processus électoral de 2016. Nous partageons la position du Secrétaire général selon laquelle dans la prochaine phase, l'Organisation doit appuyer le processus de formation de l'État, un processus dirigé par les Somaliens. À notre avis, la MANUSOM doit rester en place et poursuivre son travail en mettant l'accent sur le renforcement des capacités de toutes les autorités locales et régionales en Somalie.

M. Seck (Sénégal) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir pris l'initiative d'organiser ces consultations sur la Somalie. Mes remerciements vont également à M. Raisedon Zenenga et à M. Francisco Madeira, respectivement Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la Somalie et Représentant Spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, dont la qualité des exposés a permis d'éclairer nos travaux.

Il ressort de leurs présentations que la Somalie est assurément à la croisée des chemins et que bien des efforts, tant au plan national, régional qu'international restent encore nécessaires pour relever les défis formidables qui assaillent ce pays et qui ont pour noms terrorisme, insurrection, extrémisme violent, catastrophes naturelles, sécheresse et crise humanitaire. Il y a aussi la piraterie, qui n'a pas totalement disparu des côtes somaliennes. Le Représentant de la Russie vient de le rappeler, à point nommé.

Point n'est besoin donc de revenir sur ce diagnostic sinon pour souligner que malgré tout, l'espoir est permis, si l'on considère le chemin parcouru par ce pays depuis des décennies que dure sa situation difficile. Cet espoir est entretenu notamment par l'élection récente des deux Chambres du Parlement somalien mais aussi et surtout du Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, qui, avec courage, lucidité et volontarisme, est en train de diriger patiemment son pays vers la reconstruction et l'unité nationale en renforçant la sécurité et la stabilité dans le pays. Parmi les bons points à mettre à son actif, on peut citer son action dans la finalisation de l'accord sur la nouvelle architecture de sécurité dans ses dimensions fédérales et régionales pour asseoir des forces de défense et de sécurité bien formées, acceptées par les populations et qui soient redevables. Voilà pourquoi nous sommes confiants qu'un accord politique de même dimension pourra être trouvé pour aider à

compléter la mise en place d'un État fédéral somalien fonctionnel, avec un gouvernement aux commandes qui balise le chemin vers les élections générales cruciales de 2020, sur la base du principe « une personne, une voix », mais aussi avec une bonne représentation des femmes dans les diverses instances et la participation du secteur privé et de la dynamique diaspora somalienne.

L'espoir est permis aussi au vu des résultats remarquables de la Conférence de Londres. Notre collègue, M. Rycroft, vient de nous en faire un bon compte rendu et nous félicitons son pays à cet égard. La Conférence de Londres a donc été marquée par le renouvellement de l'engagement de la communauté internationale à continuer à soutenir ce pays. Mais pour transformer cet espoir concrètement sur le terrain, notamment dans la lutte pour le développement durable du pays, développement qui soit fondé sur une réconciliation, une sécurisation et une stabilisation durables, la communauté internationale en général et le Conseil de sécurité en particulier se doivent de maintenir la mobilisation, de parfaire la coordination et de renforcer l'assistance multiforme, qu'elle soit financière, humanitaire, technique et autre dans tous les domaines en faveur de la Somalie.

Il est heureux que ce processus soit conduit avec le leadership des Somaliens eux-mêmes, car comme l'a dit l'un des intervenants – je crois que c'est M. Madeira –, il faut tenir compte de ce que veulent les Somaliens et non de ce que nous voudrions qu'ils veulent. C'est important. C'est en cela que l'examen conjoint Union africaine-Nations Unies sur le devenir de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et la présence des Nations Unies dans le pays est crucial. La stratégie de sortie de la Mission doit aller de pair avec un renforcement conséquent des capacités des forces de défense somaliennes pour éviter de créer un vide, car la menace est encore présente.

C'est le lieu de rendre hommage à l'AMISOM ainsi qu'aux forces de défense et de sécurité somaliennes pour le travail remarquable qu'elles ne cessent d'accomplir avec les équipes de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie dans des conditions difficiles et souvent dangereuses, pour accompagner et soutenir ce pays dans l'édification d'un État de droit. Cependant, malgré les progrès enregistrés dans la lutte antiterroriste, les défis sécuritaires et humanitaires restent préoccupants en raison des capacités résiduelles des Chabab et de l'incrustation progressive de l'État islamique d'Iraq et du Levant dans la région.

À l'aggravation de la violence contre les civils attribuée aux Chabab s'ajoutent malheureusement l'utilisation des enfants dans les affrontements, les attaques contre le personnel humanitaire, les détournements de l'aide et les entraves à son acheminement; autant de pratiques qu'il nous faut condamner et surtout éliminer. C'est ainsi que ma délégation salue la décision prise par le nouveau Gouvernement fédéral somalien de faire de la réforme du secteur de la sécurité une priorité nationale, ce qui s'est traduit par un accord sur un modèle de sécurité fédéral, première étape vers la reconstruction du secteur de la sécurité dans ce pays. Dans la même veine, un pacte de sécurité visant à poser les fondations d'un pays pacifié et prospère a été conclu à la Conférence de Londres du 11 mai dernier sur la Somalie. La délégation sénégalaise se félicite de cette grande avancée qui prévoit davantage de responsabilité pour l'armée national somalienne, dans le cadre d'un futur retrait de l'AMISOM.

En ce qui concerne la situation humanitaire, elle continue de se détériorer à un rythme alarmant, avec le risque de famine et la malnutrition aggravée. Nous saluons l'action de la communauté internationale, dont la mobilisation a permis une réponse rapide et un meilleur accès à la nourriture pour des milliers de populations locales. Toutefois, beaucoup reste à faire. Aussi, nous encourageons les acteurs régionaux et internationaux à continuer d'appuyer de façon coordonnée et cohérente la Somalie, afin de consolider les progrès ainsi réalisés.

La lutte contre la corruption qui sévit dans beaucoup de secteurs d'activités, ainsi que l'amélioration de la situation des droits de l'homme en Somalie, notamment la protection des femmes et des enfants, doivent continuer à bénéficier de l'attention particulière des autorités somaliennes. Le Sénégal soutient la politique de tolérance zéro initiée justement par les autorités somaliennes pour tout détournement de l'aide, avec l'engagement d'agir avec fermeté contre quiconque se livrerait à de tels actes et pratiques.

L'on peut dire que la Somalie est sur la bonne voie après le succès des élections législatives et présidentielles. Néanmoins, de nombreux défis persistent, notamment la réponse à la sécheresse, l'insécurité, la gestion des finances publiques, la lutte contre la corruption, l'augmentation des revenus et le parachèvement des réformes institutionnelles. Mon pays invite donc la communauté internationale à continuer de soutenir le Gouvernement fédéral somalien dans ses efforts tendant à faire avancer ces réformes.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Le Kazakhstan remercie la présidence uruguayenne d'avoir convoqué la présente séance, ainsi que nos intervenants, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général Raisedon Zenenga et le Représentant spécial Francisco Caetano Jose Madeira de leurs exposés détaillés sur la situation en Somalie. Ma délégation voudrait faire les observations et recommandations suivantes.

En tant que Président du Comité créé par les résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) concernant la Somalie et l'Érythrée, nous nous félicitons que le processus relatif à la mise en place des institutions politiques ait été couronné de succès et que les dirigeants somaliens soient parvenus à définir les principales priorités du Gouvernement. Toutefois, les organisations terroristes poursuivent leurs activités destructrices. C'est pourquoi il est d'une importance vitale de fournir au pays un appui cohérent et coordonné dans le cadre des efforts visant la consolidation de la paix et l'édification de la nation.

La Conférence de Londres sur la Somalie du 11 mai, coorganisée par le Gouvernement britannique, l'ONU et l'Union africaine, ainsi que les dirigeants somaliens, est historique. Nous saluons le Pacte de sécurité et le nouvel Accord de partenariat qui ont été conclus à l'issue de la Conférence. Nous recommandons de faire fond sur son élan afin de faire avancer la réforme du secteur de la sécurité. Une action multilatérale sera toutefois nécessaire pour faire face à la sécheresse et à la crise humanitaire en cours. Un partenariat international sera essentiel à la mise en œuvre de la feuille de route politique en vue de la tenue d'élections en 2020 selon le principe « une personne, une voix ». Parallèlement à cela, il conviendra de renforcer les institutions de l'État, consolider la Constitution et promouvoir un dialogue politique inclusif.

Les progrès accomplis à l'échelle du pays n'auraient pas été possibles sans les efforts de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ni en particulier le courage des membres de la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) luttant contre les actes de plus en plus destructeurs des Chabab. Dans le même temps, le rapport de l'Union africaine, intitulé « Ten-Year Lessons Learned Study on AMISOM » (Étude sur les enseignements tirés des 10 années de l'AMISOM), ainsi que l'examen stratégique conjoint sur la Somalie et le groupe de travail conjoint Union africaine-Somalie, fourniront à l'avenir des orientations qui permettront de renforcer la stabilité et l'efficacité. Nous espérons que la prochaine opération dite Couloir de la Vallée du Djouba II permettra de neutraliser sensiblement la menace des Chabab. Nous proposons également qu'en tant que système des Nations Unies, nous contribuions, de concert avec le Gouvernement fédéral et l'Union africaine, à créer une solide architecture de sécurité nationale en engageant les réformes nécessaires pour que l'Armée nationale somalienne et la police reprennent davantage de responsabilités de l'AMISOM pendant la transition.

Nous estimons que le Pacte de sécurité, adopté à la Conférence de Londres, constitue une feuille de route pour l'intensification de la lutte contre les militants des Chabab. Ma délégation estime que ce pacte doit être la prochaine étape pour mettre en œuvre l'accord d'avril entre le Gouvernement somalien et ses sujets fédéraux concernant sa stratégie de défense. À ce stade d'optimisme prudent, le lien entre sécurité et développement doit être renforcé afin que le plan de développement national de la Somalie, qui met l'accent sur le redressement économique et la stabilisation, puisse être effectivement mis en œuvre.

La situation humanitaire, causée par la sécheresse actuelle, continue de nous préoccuper. C'est pourquoi nous appuyons sans réserve l'appel lancé par le Secrétaire général, demandant la somme de 900 millions de dollars pour assurer la fourniture de l'aide humanitaire. Dans le même temps, nous notons avec préoccupation la montée de l'insécurité dans les diverses assemblées régionales dans tout le pays. Il convient d'y parer sans tarder afin d'éviter qu'elle ne gagne le pays tout entier et que l'instabilité n'aggrave encore la situation humanitaire et exacerbe le risque de famine. La participation active des femmes et des jeunes sera particulièrement importante à cet égard.

La MANUSOM et le Gouvernement doivent travailler de concert avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme afin de suivre de près et faire cesser les violations des droits de l'homme qui sont commises à l'égard des femmes et des enfants. Nous encourageons l'AMISOM à déployer et à désigner des agents de protection qui seront chargés de fournir une formation, de renforcer les capacités et de mener des activités de plaidoyer.

Enfin, le Kazakhstan est prêt à se joindre aux efforts multilatéraux qui sont déployés pour instaurer

en Somalie une paix durable grâce à une vision et une aspiration nouvelles.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, M. Madeira, ainsi que le Représentant spécial adjoint de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), M. Zenenga.

Nous soulignons les progrès importants réalisés par la Somalie ces dernières années en ce qui concerne la conclusion du processus électoral, qui a conduit à l'élection présidentielle du 8 février. Nous sommes heureux de voir que, pour la première fois, les femmes et les jeunes sont mieux représentés au Parlement.

Nous insistons sur l'importance d'adhérer à la feuille de route politique afin que d'ici à 2020 au plus tard, des élections puissent se tenir selon le principe « une personne, une voix ». Nous nous félicitons également de la décision prise par le Président du Djoubaland de coopérer avec le Gouvernement fédéral et notons avec satisfaction que l'une de ses priorités sera de lutter contre le groupe terroriste des Chabab. À cet égard et malgré les progrès accomplis en Somalie, il y a encore de nombreux défis, notamment la lutte contre le terrorisme, qui demeure une menace pour la paix et la sécurité internationales dans la région, ainsi que la lutte contre la menace de la piraterie. Le groupe terroriste des Chabab continue de restreindre l'accès à ceux qui ont besoin d'assistance et d'aide dans les zones sous son contrôle.

En ce qui concerne la coopération internationale et l'appui politique à la Somalie, nous nous félicitons de la tenue le 11 mai de la Conférence internationale de Londres à l'occasion de laquelle les partenaires se sont engagés à soutenir le renforcement de la sécurité nationale et internationale, ainsi que la reprise économique et l'établissement d'un pacte de sécurité. Nous reconnaissons également la contribution importante des partenaires régionaux et la participation de l'Union africaine, notamment la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), dans le cadre de la transition vers une Somalie sûre et stable. Nous appuyons la position du Secrétaire général selon laquelle la coopération internationale est fondamentale pour préserver les récents acquis politiques et sécuritaires, outre la nécessité de fournir un appui cohérent et à long terme afin de renforcer les capacités institutionnelles du Gouvernement somalien, grâce à la mise en œuvre d'initiatives en matière de bonne gouvernance dirigées par la communauté.

Nous sommes profondément préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire, due en grande partie à l'aggravation de la sécheresse qui s'est étendue au-delà du Puntland et du Somaliland vers les régions du sud, comme Gedo et le Bas-Djouba. Selon les données de l'ONU, 6,2 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë et des millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence pour survivre. Selon le rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, plus de 570 000 nouveaux cas de déplacement ont été provoqués par la sécheresse depuis novembre 2016. De surcroît, l'absence continue de réseaux de sécurité sociale et de services de base accroît la vulnérabilité du pays et le risque que la crise ne s'étende. La communauté internationale doit de toute urgence relever ces défis et empêcher que cette grave situation ne dégénère en famine, comme ce fut le cas en 2011, lorsque, d'après le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 250 000 personnes ont péri, dont plus de la moitié avait moins de 5 ans.

Enfin, nous reconnaissons le travail important réalisé par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et la Mission de l'Union africaine en Somalie. Nous les considérons comme fondamentaux pour l'édification de l'État somalien, en particulier pour ce qui est de mener à bien les processus de renforcement de l'État et de préparer un processus électoral inclusif, libre, impartial et transparent, tout en respectant la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Somalie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Uruguay.

Je remercie le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la Somalie, M. Raisedon Zenenga, et le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), M. Francisco Caetano José Madeira, de leurs exposés détaillés et complets.

L'Uruguay se félicite du résultat de la Conférence de Londres sur la Somalie, qui s'est tenue le 11 mai et a abouti à l'adoption d'un pacte de sécurité et à la création d'une nouvelle alliance pour la Somalie, à l'appui du

Plan national de développement, qui comporte un programme ambitieux de réforme de l'État somalien et sera dirigé par la Somalie, avec l'appui de la communauté internationale au cours des prochaines années. L'Uruguay estime qu'il est fondamental de maintenir l'élan positif en faveur de la réconciliation en Somalie. Nous réaffirmons à cet égard la nécessité de respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique et l'unité de la Somalie afin qu'elle devienne un pays démocratique, stable et prospère.

Il reste cependant de nombreux problèmes à affronter. La menace de la piraterie demeure une réalité. Il importe de poursuivre le processus de démocratisation et de promouvoir les droits de l'homme et l'état de droit. Il faut lutter contre la corruption et la pauvreté et œuvrer au relèvement économique.

En dépit des efforts constants de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes, les Chabab continuent de poser une grave menace. Comme l'indique le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2017/408), les Chabab ont fait preuve de résilience et de capacité d'adaptation, et ils ont su garder un noyau uni malgré les luttes intestines et les factions internes. L'Uruguay est particulièrement préoccupé par la propension de ce groupe à recourir à la violence pour entraver les opérations de secours en faveur des civils et des travailleurs humanitaires, notamment de l'ONU.

L'Uruguay estime qu'une des principales priorités consiste à renforcer les forces de sécurité somaliennes et leur capacité à collaborer avec l'AMISOM dans le cadre de la lutte conte les Chabab. Il est urgent de réformer le secteur de la sécurité somalien et la campagne de lutte contre les Chabab, en particulier compte tenu du fait que l'AMISOM prévoit de lancer sa transition en Somalie en octobre 2018. L'Uruguay salue la contribution qu'apporte l'AMISOM en Somalie, et il estime capital que l'Union africaine continue de participer à la transition vers une Somalie sûre et stable.

L'Uruguay estime qu'une autre question urgente est la lutte contre la grave situation humanitaire en Somalie, qui est liée à la sécheresse et au risque de famine. Cette situation est exacerbée par des années de conflit et d'insécurité, et elle pourrait faire dérailler le processus politique et remettre en cause la légitimité des institutions fédérales et étatiques. Il faut redoubler d'efforts et mener une action coordonnée pour répondre aux besoins immédiats et renforcer la résilience à l'avenir. De même, l'Uruguay estime fondamental de faire avancer le processus de révision de la Constitution et de mener à bien la formation de l'État fédéral, avec l'appui de la MANUSOM. S'il est géré correctement, le processus de révision de la Constitution renforcera l'unité nationale, permettra de lutter contre les causes profondes du conflit et de l'instabilité et offrira au peuple somalien une occasion importante de se réconcilier. L'Uruguay souhaite mettre un accent particulier sur la nécessité de protéger les populations civiles, en particulier les enfants, les femmes et les personnes âgées, et il encourage le Gouvernement fédéral somalien à mettre l'accent sur la médiation et la stabilisation, en particulier dans les régions où l'accès aux fournitures et à l'aide humanitaire est crucial.

Si toutes les peines de mort prononcées à l'encontre d'enfants dans l'État du Puntland ont été levées, il demeure extrêmement préoccupant que ces peines aient été transformées en peines d'emprisonnement prolongées. L'Uruguay encourage les autorités du Puntland à tenir leur promesse de lever ces peines, de faciliter la libération des enfants et de continuer de collaborer avec l'ONU à leur réinsertion. Nous exhortons en outre les autorités du Puntland à lever toutes les peines de mort prononcées contre des enfants par des tribunaux civils ou militaires et à mettre en place d'urgence, avec l'aide de l'ONU, un système de justice pour mineurs qui soit conforme à la Convention relative aux droits de l'enfant, comme le préconise le Secrétaire général dans son dernier rapport.

L'Uruguay est également alarmé par les cas de violence sexuelle contre des femmes et des filles déplacées et contre des membres de clans minoritaires, qui sont particulièrement vulnérables. Il est essentiel d'améliorer le cadre juridique et le système de protection des droits de l'homme et de renforcer les capacités et la légitimité des institutions pour lutter contre l'impunité, améliorer la répression des violations des droits de l'homme et promouvoir la réconciliation. L'Uruguay appelle au respect des normes internationales les plus strictes en matière de droits de l'homme pour lutter contre le recours abusif et excessif à la force contre la population civile.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

M. Yusuf (Somalie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la

possibilité de prendre la parole aujourd'hui. Je suis honoré de m'adresser au Conseil au nom du Gouvernement fédéral somalien. Je tiens en premier lieu à vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Je saisis également cette occasion pour féliciter votre prédécesseur de la manière dont elle a dirigé les travaux du Conseil durant le mois d'avril.

Le bon déroulement du processus électoral en Somalie le 8 février a marqué un changement et a permis à notre pays de prendre une nouvelle direction. La semaine dernière à Londres, nous avons été témoins de l'engagement d'un grand nombre de nos amis et partenaires à nous soutenir dans ce nouveau parcours, et nous nous tenons prêts à jouer notre rôle. Le Président Farmajo s'est engagé à déployer des efforts inlassables pour renforcer la sécurité, bâtir des institutions démocratiques et améliorer la vie quotidienne des citoyens somaliens. Il s'est engagé à n'épargner aucun effort pour lutter contre les trois principaux ennemis de la Somalie : le terrorisme, la corruption et la pauvreté.

Pour réaliser ce programme ambitieux, le Président a nommé un Premier Ministre compétent et expérimenté, ainsi qu'un cabinet inclusif qui comprend cinq femmes ministres – le plus grand nombre de notre histoire – et de nombreux jeunes ministres, qui représentent les 85 % de notre population âgés de moins de 40 ans. En collaboration avec le Cabinet et le Parlement, le Président s'est engagé à redresser la politique somalienne pour veiller à ce qu'elle soit inclusive, participative, dynamique et équitable. À cet égard, nous sommes déterminés à renforcer notre système fédéral de gouvernance pour ouvrir la voie à la création de dispositifs de sécurité et à la mise en place d'institutions nationales ciblées, et nous promouvons une réforme globale.

Nous nous sommes rapprochés de cet objectif en prenant récemment une mesure historique, à savoir la création d'un nouveau conseil national de sécurité, qui comprend tous les États membres fédérés. Le Conseil national de sécurité n'est pas uniquement une plateforme de dialogue sur les questions de sécurité, il permet également d'aborder des questions plus générales d'intérêt national. Nous participons également à un dialogue sur le partage des ressources naturelles et nationales. Ces questions et d'autres seront abordées dans le contexte du processus de révision de la Constitution.

La sécurité reste une question urgente pour la Somalie. La nouvelle architecture de sécurité nationale, qui est historique, et le Pacte de sécurité nous dotent des outils nécessaires pour renforcer l'Armée nationale somalienne et mettre en place un modèle plus performant de maintien de l'ordre. L'appui constant du Conseil à la réalisation de nos objectifs de sécurité et le rôle coordonnateur de la MANUSOM sont précieux dans le cadre de ce processus.

Aujourd'hui, les braves hommes et femmes qui portent notre uniforme, en collaboration avec la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), sont englués dans des batailles symétriques avec le groupe terroriste des Chabab. Sans les forces de l'AMISOM, qui sont dotées d'armes lourdes, nous ne serions pas en mesure de lutter efficacement contre la menace des Chabab.

L'embargo sur les armes imposé de longue date à la Somalie limite considérablement notre capacité à nous procurer des armes lourdes, en dépit de la levée partielle de cet embargo en 2013. À cet égard, nous sommes disposés à coopérer avec nos partenaires et le Conseil pour établir une feuille de route claire en vue de la levée totale de l'embargo sur les armes. Elle inclurait les améliorations que nous devons apporter à notre gestion des armes et aux systèmes de commandement et de contrôle. La Somalie continuera de s'employer à vaincre les Chabab dans les prochaines années. Une fois que nous aurons repris le contrôle des territoires restants et sécurisé les voies de ravitaillement, nous stabiliserons le pays en mettant en place les administrations locales, en collaboration avec les États fédérés.

Nous sommes reconnaissants à tous nos partenaires de l'appui constant et indéfectible qu'ils ont apporté au secteur de la sécurité au fil des années. Beaucoup fournissent un soutien financier, tandis que d'autres apportent une assistance technique et logistique. En particulier, la Somalie remercie tout spécialement l'AMISOM. Ses soldats de la paix travaillent avec nous depuis 10 ans, période durant laquelle nombre d'entre eux ont sacrifié leur vie dans le cadre des efforts déployés pour aider la Somalie à venir à bout des Chabab et à reconstruire nos forces de sécurité.

Je voudrais attirer l'attention du Conseil sur la situation désespérée du Gouvernement somalien et de la population somalienne face à la crise humanitaire qui sévit actuellement. D'après les institutions spécialisées des Nations Unies, cette crise s'aggrave et un risque élevé de famine persiste aujourd'hui dans certaines régions de la Somalie. En dépit d'une générosité sans précédent ces derniers mois, nous avons encore grand besoin de contributions rapides et de l'engagement des donateurs

pour sauver la vie des enfants, des femmes et des personnes âgées les plus vulnérables, qui représentent 70 % des victimes de la sécheresse. En outre, la Somalie a besoin d'être soutenue dans ses efforts de réforme macroéconomique, qui permettront au pays d'avoir accès au financement nécessaire pour étayer l'édification de l'État et les programmes de développement à long terme. C'est également indispensable pour briser le cycle de crises humanitaires récurrentes.

Comme l'a dit mon président à la Conférence de Londres sur la Somalie, cela fait trop longtemps que la faillite de l'État somalien est communément admise. L'Administration du Président Farmajo est déterminée à saisir l'occasion qui se présente de balayer cette perspective et de s'employer – et de réussir – à instaurer une Somalie bonifiée, plus solide et plus prospère. Si les problèmes sont nombreux, aucun n'est insurmontable. Nous remercions une nouvelle fois le Conseil de son appui de longue date à la paix, à la stabilité et au développement en Somalie. Nous sommes certains que nous ne pouvons qu'aller de l'avant vers le progrès et la prospérité, conformément à la volonté du peuple de Somalie et aux priorités de son gouvernement.

La séance est levée à 12 h 15.